



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Direction du Développement Local
Bureau du Conseil aux Collectivités Locales
et du Contrôle de Légalité
Affaire suivie par :
Cécile LAVEDRINE
Tél : 05.55.51.58.50
cecile.lavedrine@creuse.gouv.fr

DREAL - Limousin Courrier SRDD		
Arrivé le →	Attrib	Info
8 MARS 2013		
Chef de service		
Adjoint CS		
Secrétariat		
Autorité Environnementale		
Obs Stat Evaluation		
Information Géographique		
R.S.D.D.		

Guéret, le 7 MARS 2013

La Préfète de la Creuse

à

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement du Limousin
Service Stratégie Régionale du Développement Durable

- A l'attention de Mme Valérie DUBOURG, Chargée de l'évaluation environnementale -

OBJET: Procédure du cas par cas – Carte communale de JOUILLAT.

REFER : Message électronique en date du 22 février 2013.

Pour faire suite au message électronique cité en référence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le dossier de demande d'examen du projet de carte communale de JOUILLAT dans le cadre de la procédure d'examen au « cas par cas ».

Vous voudrez bien établir l'accusé de réception du dossier fixant la date limite de formulation de l'avis, qui me sera adressé, le moment venu, pour signature et transmission au maître d'ouvrage.

Je vous en remercie vivement par avance.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Sous-Préfet, Secrétaire Général,

Philippe NUCHO